

## Fiche d'information Aérer une cave humide

Le comportement d'aération change en fonction de l'utilisation de la cave.

### Cave de l'habitation

Si vous habitez dans une nouvelle construction avec un sous-sol bien isolé et que la cave est même aménagée en pièce d'habitation, vous devriez également vous baser sur les valeurs pour les pièces d'habitation en ce qui concerne le comportement d'aération. L'humidité optimale de l'air se situe alors entre 40 et 60 % et vous aérez le sous-sol chauffé de la même manière qu'une pièce d'habitation.

### Cave de stockage

Si vous avez stocké des aliments au sous-sol, vous ne chaufferez pas la cave pendant les mois d'hiver. Veillez alors à ce que les températures ne descendent pas en dessous de 0 degré. Laissez les fenêtres entrouvertes pendant la journée en hiver. En été, gardez les fenêtres de la cave fermées. Une aération quotidienne n'est pas nécessaire pour la conservation des aliments. En été, il suffit de changer l'air de temps en temps, tôt le matin, entre 5 et 6 heures. N'aérez que lorsqu'il fait plus frais à l'extérieur qu'à l'intérieur.

### Cave à vin / cave voûtée

La cave voûtée, qui est légèrement humide toute l'année et qui ne peut pas non plus être asséchée, est également aérée avec parcimonie. En hiver, vous pouvez laisser les fenêtres de la cave en position basculée pendant la journée et la nuit. Ne fermez les fenêtres qu'en cas de températures fortement négatives. En été, pour éviter les odeurs de moisi, ouvrez les fenêtres de la cave tôt le matin, entre 5 et 6 heures. N'aérez que lorsqu'il fait plus frais à l'extérieur qu'à l'intérieur.

### Ventilation de la cave avec récupération de chaleur

L'aération passive peut entraîner une augmentation des coûts de chauffage en hiver. Selon l'Office fédéral de l'énergie, les aérations de cave hygro-réglables avec récupération de chaleur sont la solution optimale: elles peuvent réguler de manière ciblée l'humidité dans la cave, économisent beaucoup d'énergie grâce à la récupération de chaleur et entraînent des coûts d'électricité inférieurs à 30 francs par an. Vous trouverez plus d'informations sur <https://www.haustrocknung.ch/fr/ventilation-cave/>.

